

V

(Avis)

## PROCÉDURES JURIDICTIONNELLES

## COUR DE JUSTICE

**Pourvoi formé le 16 décembre 2013 par Zoo Sport Ltd contre l'arrêt du Tribunal (première chambre) rendu le 16 octobre 2013 dans l'affaire T-455/12: Zoo Sport Ltd/Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) et partie intervenante devant le Tribunal K-2 Corp.**

**(Affaire C-675/13 P)**

(2014/C 303/02)

*Langue de procédure: l'anglais*

**Parties**

*Partie requérante:* Zoo Sport Ltd (représentant: I. Rungg, avocat)

*Autre partie à la procédure:* Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) et K-2 Corp.

Par ordonnance du 15 juillet 2014, la Cour de justice (sixième chambre) a déclaré que le pourvoi était irrecevable.

---

**Pourvoi formé le 17 décembre 2013 par Zoo Sport Ltd contre l'arrêt du Tribunal (première chambre) rendu le 16 octobre 2013 dans l'affaire T-453/12, Zoo Sport Ltd/Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) et K-2 Corp., partie intervenante devant le Tribunal**

**(Affaire C-676/13 P)**

(2014/C 303/03)

*Langue de procédure: l'anglais*

**Parties**

*Partie requérante:* Zoo Sport Ltd (représentant: M<sup>e</sup> I. Rungg, Rechtsanwalt)

*Autres parties à la procédure:* l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) et K-2 Corp.

Par ordonnance du 15 juillet 2014, la Cour (sixième chambre) a jugé que le pourvoi était irrecevable.

---